Quarante-Neuvième Année. — N° 182. Le Numéro : 10 centimes. Jeudi 31 Juillet 1890

ABONNEMENT

Saumur

Un an. . . . . 25 fr.
Six mois . . . . . 13
Trois mois. . . . . 7

Poste

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois. . . . . 16
Trois mois. . . . . 8

On s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

*Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers*

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS

A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 30 JUILLET

## Le banquet du duc d'Orléans

Mgr le duc d'Orléans, désireux de remercier les membres du Comité qui s'était formé pour lui offrir le magnifique bronze de Croisy, l'*Armée de la Loire*, et les représentants des journaux qui avaient patronné la souscription ouverte à cet effet, leur offrait dimanche, à Paris, un dîner chez Marguery.

Empêché par l'exil de présider cette réunion intime, le prince avait délégué pour le remplacer M. le vicomte de La Rochefoucauld.

Au dessert, M. le vicomte de La Rochefoucauld a donné lecture du télégramme suivant que venait de lui adresser Mgr le duc d'Orléans :

« Je suis toujours au milieu de vous ; mon cœur n'a pas quitté le sol de la Patrie.

» Profondément touché de vos marques de sympathie, c'est avec bonheur que je m'associe à vous et que, du fond de l'exil, je crie avec vous : Vive la France !

» PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS. »

De frénétiques applaudissements et des vivats ont accueilli le télégramme patriotique du jeune conscrit. M. le vicomte de La Rochefoucauld a prononcé ensuite quelques paroles, terminant ainsi son allocution :

« Après avoir porté un toast à la France, à Monseigneur le duc d'Orléans, je veux en leur nom, messieurs, boire à votre santé à tous ! »

M. Ferré, membre du Comité de souscription, a prononcé ensuite un beau discours, que nous regrettons de ne pouvoir publier *in extenso*.

« En s'interdisant toute politique, a-t-il dit, le duc d'Orléans nous enseigne à saluer avant tous celui dont il s'est proclamé le fils soumis et le respectueux serviteur. Que notre premier toast, en cette fête, soit pour le chef de la Maison de France. Messieurs, à Monseigneur le Comte de Paris ! »

Et M. Ferré, après avoir prié M. le vicomte de La Rochefoucauld de remercier Mgr le duc d'Orléans au nom de ses invités, a ajouté :

« Ce n'est pas sans réflexion que nous offrons ce bronze à ce soldat. Là est la France tendant à ce jeune homme l'arme que la République lui a refusée ; c'est la France qui, de sa voix souveraine dominant toutes les passions politiques, donne la consigne sublime *Fac et spera* : Fais ton devoir et espère. Cette consigne, le duc d'Orléans l'a comprise ! »

Les assistants ont chaleureusement applaudi le discours de M. Ferré, ainsi qu'un toast porté par M. Henri Grèbe aux compagnons d'exil du prince; puis, M. Clergé a donné lecture d'une adresse des groupes ouvriers de Paris à Monseigneur le Comte de Paris, et M. Faure, ancien président du groupe monarchiste de la conférence Molé, a terminé la série des toasts par quelques paroles très applaudies.

Les assistants ont ensuite signé une adresse à Mgr le duc d'Orléans. Cette adresse sera portée aujourd'hui au jeune prince par M. le vicomte de La Rochefoucauld, qui portera également à Monseigneur le Comte de Paris l'adresse des groupes ouvriers de Paris.

## CE QUI LES DÉSOLE !

« Ce qui nous désole, c'est de voir le gouvernement de la France livré aux pires intrigues. Ce qui nous désole, c'est de voir que rien n'est changé.

» On a renversé M. Grévy à propos de M. Wilson. Certes, il n'y a pas à regretter la chute de M. Wilson, et je ne ferai pas au général Brugère l'injure de le comparer au vendeur de croix. Mais il est indéniable que M. Grévy était un gardien autrement vigilant de la Constitution que ne l'est M. Carnot ; il est indéniable que, magistrat soucieux de la justice, M. Grévy n'aurait jamais osé signer un avancement qui constitue un passe-droit.

» Quant aux tripatouillages d'emploi, de faveurs, de décorations, je le demande encore : qu'y a-t-il de changé? Les avenues des ministères et de l'Elysée sont occupées par des bandes qui, pour être opportunistes ou radicales, ne sont pas moins dévorantes que la bande Wilson, et se livrent aux mêmes trafics, sinon à des trafics pires. Eux aussi, ils se croient tout permis. »

Qui écrit cela? Un journal « réactionnaire impénitent » pour employer l'expression dont on prétend nous flétrir et que nous relevons comme un certificat de patriotisme et de bon sens?

Non !

C'est un vieux journal républicain, le *National*.

Et si ceux-là pensent ainsi, comment serions-nous, nous autres, le moindrement « pénitents »?

Mais eux, comment expliquer que, reconnaissant tout cela, le disant hautement et l'imprimant avec tous les luxes connus de la typographie, ils peuvent se dire encore républicains? N'est-il pas très naturel que le même arbre produise toujours les mêmes fruits? Si vous ne voulez pas avoir ceux-ci, brûlez celui-là, ou ne vous plaignez pas.

## INFORMATIONS

### Les vacances parlementaires

C'est à n'y plus rien comprendre. Le Sénat et la Chambre retardent indéfiniment les vacances parlementaire ; mais l'un et l'autre s'octroyent des vacances provisoires. On se rappelle que le gouvernement n'avait osé prendre aucune décision à propos de la suspension des travaux législatifs. Pour ne pas essuyer un échec, il a laissé la Chambre agir à sa guise. Celle-ci, suivant les anciennes et douces habitudes, s'en rapportait à l'initiative du gouvernement qui veille aux destinées du Parlement comme à celles du pays. Or, voilà que l'on patauge à qui mieux mieux.

Ainsi, l'on a vu que le Sénat avait tenu séance avant-hier. Cette séance a été une plaisanterie. A peine quelques douzaines de sénateurs s'étaient-ils rendus au Luxembourg. Les autres avaient préféré la prolongation de leur villégiature datant de samedi. En sorte qu'on s'est borné à expédier quelques minuscules projets de loi d'intérêt local et l'on s'est ajourné à mercredi, veille de la séance du Palais-Bourbon.

Cependant, durant les quelques minutes de la séance sénatoriale, deux dépôts de projets de loi ont été effectués. Le ministre des finances a déposé le projet de loi voté par la Chambre et relatif au régime des sucres. M. Marcel Barthe a déposé une proposition de loi tendant à créer dans chaque département un tribunal d'assises chargé de connaître des délits d'injure commis envers les membres du gouvernement et des Chambres et les fonctionnaires.

Les renseignements qui parviennent des milieux les mieux informés donnent comme à peu près certain la date du mercredi 6 août pour les vacances parlementaires.

Le Sénat voterait les quatre contributions vendredi et samedi prochains, dût-il, pour y parvenir, tenir deux séances par jour, ainsi qu'il l'a déjà fait en diverses circonstances urgentes.

Le projet renvoyé par le Sénat serait examiné dès lundi prochain à la Chambre, qui accepterait provisoirement le retour au système de la répartition.

Pendant ce temps, la haute Assemblée voterait le projet sur les sucres et les Chambres se sépareraient le 6 août, laissant au ministre des finances le soin de découvrir les ressources nécessaires pour faire face au dégrèvement des propriétés non bâties.

---

Nous lisons dans la *Presse* :

« Pendant que notre ministre des affaires étrangères enfonce péniblement la porte ouverte de l'*exequatur* à Madagascar et nous gratifie d'une frontière que nous avons déjà au lac Tchad ; pendant ces étonnantes négociations, qui durent depuis le 18 juin dernier et ne sont pas encore terminées, l'Italie arme. Une grande expérience de mobilisation va avoir lieu. Le point de concentration sera Turin pour les troupes de terre, et Savone pour les troupes de mer.

» Est-ce que cela ne ressemble pas furieusement à un branle-bas de combat, ayant pour objectif la France, car tous ces points sont à quelques heures de la frontière ?

» On sait que la mobilisation italienne est très défectueuse. C'est un moyen de l'abréger, et rien que cela annonce, mieux que toutes choses, les intentions cachées. »

---

Le journal le *Secolo*, de Milan, confirme la conférence militaire qui a eu lieu à la villa Visconti, sur le lac de Côme, entre les généraux Cialdini et Ricotti et lord Cambridge, de l'amirauté anglaise, avec deux généraux prussiens et un autrichien.

---

D'après le *Figaro*, l'intention de M. Crispi est de ne pas reconnaître le protectorat français à Madagascar et de nommer deux consuls italiens sans demander l'exequatur.

## INCENDIES A BORDEAUX

Bordeaux, 28 juillet.

Ce soir, à six heures, un incendie s'est déclaré à la maison n° 5 de la rue Chantecrit, sur le quai des Chartrons.

Les secours, arrivés rapidement, ont permis de se rendre maître du feu avant sept heures.

A onze heures du soir, un nouvel incendie bien autrement sérieux s'est déclaré chez M. Bourgès, marchand de bois, au n° 52 du quai Deschamps, à la Bastide.

Sur ce quai se trouvent presque juxtaposés des chantiers de bois et des usines d'une grande importance.

Vers minuit, l'incendie avait pris des proportions immenses et les flammes rougissaient tout le ciel au-dessus de Bordeaux.

A minuit et demi, le feu avait dévoré les chantiers et leur contenu, la maison d'abitation, les granges, les remises et les scieries à vapeur.

Le matériel des pompiers est insuffisant, vu l'étendue de l'emplacement embrasé.

Les pompiers ne s'occupaient et ne s'occupent encore que de préserver les bâtiments voisins et les énormes tas de bois déposés sur la berge même de la rivière. On a l'espoir de réussir, car le vent a heureusement tourné.

Voici les dépêches arrivées dans la matinée :

Bordeaux, 29 juillet, 4 h. 50.

Le vent souffle avec violence, mais heureusement du côté opposé au quartier de la Bastide. Il est impossible de s'approcher à moins de 150 mètres, tellement la chaleur qui se dégage du foyer est intense.

Vers deux heures, la violence de la flamme était telle qu'on pouvait croire la moitié de la ville en feu. On pouvait lire comme en plein jour.

Bordeaux, 29 juillet, 8 h. 1/2 matin.

L'incendie de l'usine Bourgès dure encore. Les pompiers continuent de jeter des torrents d'eau sur le foyer et de préserver les habitations voisines. Il ne reste absolument rien de cette vaste scierie mécanique qui était une des plus belles de France ; elle occupait 200 ouvriers qui sont aujourd'hui sans travail.

Le feu a détruit les vastes entrepôts où se trouvaient entassées d'énormes piles de bois, trois maisons d'habitation et la scierie mécanique avec ses accessoires, le tout occupant une surface de 30,000 mètres carrés.

Les pertes sont énormes ; elles sont évaluées pour la scierie mécanique seule à 600,000 fr.

Les pertes totales s'élèvent approximativement à 4 millions de francs.

Elles sont couvertes par une vingtaine de Compagnies d'assurances.

On n'a heureusement aucun accident de personne à signaler.

## NOUVELLES MILITAIRES

L'ÉCOLE DE GUERRE

Le ministre de la Guerre a décidé la suppression de la *note d'aptitude générale* pour le

concours d'admission à l'École supérieure de Guerre.

### AU PRYTANÉE

L'inspection générale du Prytanée militaire de La Flèche a commencé le 20 juillet et s'est terminée samedi dernier.

Elle a été passée par M. le général Cailliot, commandant le 10e corps d'armée, qui a été très satisfait de tout ce qu'il a vu : instruction, discipline, exercices physiques de toute sorte et même natation.

M. le général Cailliot est absolument partisan que l'on donne au Prytanée toute l'extension possible. Cette école a été créée pour permettre aux officiers sans fortune de faire élever leurs enfants dans un établissement de premier ordre, au lieu de les envoyer dans des lycées plus ou moins médiocres ou des collèges communaux, dans lesquels ils n'obtiendraient d'ailleurs qu'exceptionnellement des bourses.

Pour donner satisfaction aux *desiderata* de la grande famille militaire, il faudrait faire du Prytanée une grande école préparatoire.

C'est l'avis du général inspecteur ; c'est l'avis aussi du ministre de la guerre. Les bonnes volontés ne font pas défaut, il manque seulement des fonds. Grâce au legs Giffard, qui rapporte 8,500 francs de rentes, on a pu augmenter de 25 l'effectif des admissions à partir de l'année scolaire 1890-1891. Mais ce n'est pas suffisant. On compte sur un nouvel accroissement d'effectif pour 1891-1892. Mais encore une fois, c'est bien peu pour satisfaire aux besoins de l'armée. (*France Militaire.*)

# CHRONIQUE LOCALE
## ET DE L'OUEST

### PALMES ACADÉMIQUES

M. Bontemps (Frédéric), docteur-médecin à Saumur, est nommé officier d'académie

### THÉATRE DE SAUMUR

Nous rappelons qu'aujourd'hui mercredi et demain jeudi nous aurons le plaisir d'applaudir sur notre scène le *Pied de Mouton*, la féerie si mouvementée et si habilement machinée qui vient d'avoir chez nos voisins de Tours une longue série de représentations à succès.

Costumes et décors éblouissants, défilé fantastique de tableaux magiques, et avec cela des artistes excellents, c'est plus qu'il n'en faut pour assurer une salle comble à chacune des deux soirées, malgré la canicule.

On se rappelle encore comme d'un événement les neuf représentations du *Pied de Mouton* données à Saumur en 1869.

### VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République se rendra à Fontainebleau le lendemain même du jour où le Parlement aura pris ses vacances.

M. Carnot restera un mois environ dans cette ville, d'où il partira pour sa visite à La Rochelle.

Pour se rendre à l'inauguration du port de La Palisse, M. Carnot ne reviendra pas à Paris; il partira de Fontainebleau et passera par Orléans, Tours, Poitiers et Niort.

Cet itinéraire nous fait perdre l'espoir que M. Carnot passe par Saumur, à moins qu'il ne rentre directement de La Rochelle à Paris par la ligne de l'Etat.

## Leçon d'histoire dédiée à M. Constans

On demeure véritablement stupéfait devant la phrase du ministre Constans, un ancien professeur de l'Université, disant : « J'ignorais » absolument la participation de Danton aux » journées de septembre ».

Nous ne voulons suspecter ni l'ignorance ni la bonne foi de M. le ministre.

Mais Son Excellence nous permettra sans doute de lui donner la petite leçon d'histoire dont il a besoin, ne serait-ce qu'au nom du principe de l'instruction obligatoire.

Elle sera d'ailleurs gratuite et tout à fait laïque.

Nous n'invoquerons, en effet, ni le P. Loriquet, ni même l'autorité de Taine, qui passe aujourd'hui, paraît-il, pour un réactionnaire.

Nous nous en tenons à Louis Blanc. l'apologiste de la Révolution.

Dans son *Histoire de la Révolution française*, édition populaire, tome 2, page 18, col. 1, ligne 49, Louis Blanc dit, à propos des massacres de septembre :

« A l'Abbaye, on tua jusqu'à cinq heures du » soir. A ces exécutions présidait un profond » silence, qui n'était interrompu que par les » lamentations des mourants.

» D'intervalle en intervalle, un cri s'élevait, » un seul cri : *Vive la nation* ! »

Et plus loin, page 22, col. 1, ligne 13 :

« Les ministres sortaient du conseil. Grand-» pré, qui, par sa place, avait à rendre compte » de l'état des prisons dans la capitale, aborde » Danton et veut lui parler de ce qui se passe ; » mais celui-ci, d'un ton d'impatience qu'ac-» compagnait un geste violent :

« *Je me f..s bien des prisonniers ! Qu'ils* « *deviennent ce qu'ils pourront !* »

Et plus loin encore, racontant le conseil des ministres tenu le 3 septembre, le lendemain des massacres qui continuaient encore et que Danton pouvait arrêter d'un geste, Louis Blanc s'exprime ainsi, vol. 2, page 27, col. 1re, ligne 31 :

« Danton présidait. Il était vêtu d'un habit » de drap écarlate, et la fermeté de son atti-» tude contrastait avec l'anxiété qu'exprimaient » autour de lui tous les visages.

» Théophile Maudar, vice-président de la » section du Temple, entra tout à coup et s'a-» dressant à Danton : — Toutes les mesures » de salut extérieur sont-elles prises ? — Oui. » — Occupons-nous donc de l'intérieur. — Il » fit alors la proposition d'envoyer à chaque » prison un groupe de citoyens influents pour » tâcher de couper court à une frénésie, qui, » dit-il, souillerait à jamais la gloire du nom » français.

» Mais le regardant froidement, Danton lui » cria : *Sieds-toi, c'était nécessaire.* »

Êtes-vous convaincu, M. Constans ?

Robespierre lui-même ne partageait en aucune façon votre enthousiasme pour Danton.

Louis Blanc rapportant la conversation d'un contemporain de la terrible époque, et qui avait vécu dans l'intimité des deux hommes, écrit (vol. 2, page 27, col. 2, ligne 17) :

« Robespierre ne m'avait jamais parlé des » journées de septembre sans horreur. »

Ledit Robespierre, qu'on a surnommé l'*Incorruptible*, sans doute parce qu'il n'eût jamais le moindre saucisson sur la conscience, envoya, du reste, Danton à la guillotine, au 16 germinal, et nous n'oserions le lui reprocher trop vivement.

M. Constans fait aujourd'hui l'apologie de ce même Danton et décrète l'enthousiasme officiel en sa faveur.

Mais ce n'est heureusement que par ignorance, et sur la foi de Larousse, ce Loriquet de la République.

Qu'il relise donc l'histoire, et il verra que la France compte en grand nombre des gloires assez pures pour qu'il ne soit pas besoin d'élever des statues à un assassin comme Danton, ou à des traîtres comme cet Etienne Marcel, qui tenta de livrer Paris à l'ennemi, à ce roi que l'histoire a flétri du nom de Charles-le-Mauvais.

### HIPPODROME D'AVOIR

## COURSES DE LONGUÉ

*Dimanche 17 août, à 2 heures 1/2*

**Courses au Trot monté**

I. PRIX DU COMICE, pour poulains et pouliches de 2 ans, nés dans le département de Maine-et-Loire et habitant le canton de Longué depuis plus de six mois. — Entrée 5 fr. — Distance : 1,200 mètres environ (un tour de piste).

100 fr. au premier, 50 fr. au deuxième, 30 fr. au troisième, le quatrième retire son entrée.

II. PRIX DU DÉPARTEMENT, pour poulains et pouliches de 3 ans, nés dans le département de Maine-et-Loire et habitant le canton de Longué depuis plus de six mois. — Entrée 10 fr. — Distance : 2,400 mètres environ (deux tours).

120 fr. au premier, 60 fr. au deuxième, 40 fr. au troisième, le quatrième retire son entrée.

III. GRAND PRIX DU COMITÉ SPÉCIAL, pour poulains et pouliches de 4 ans, nés dans le département de Maine-et-Loire et habitant l'arrondissement de Baugé depuis plus de six mois. — Entrée 15 fr. — Distance : 3,600 mètres environ (3 tours).

200 fr. au premier, 100 fr. au deuxième, 60 fr. au troisième, le quatrième retire son entrée.

IV. PRIX DES ÉLEVEURS, pour chevaux de tout âge et de toute provenance habitant le département de Maine-et-Loire. — Entrée 10 fr. — Distance : 3,600 mètres environ (trois tours).

150 fr au premier, 50 fr. au deuxième, le troisième retire son entrée.

Engagements pour les quatre courses au trot jusqu'au jeudi 14 août, à 3 heures du soir, chez M. Tessier-Séchet, président du Comice agricole, rue Philippière, à Longué.

**Courses au Galop**

I. PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE, steeple-chase militaire (2e série), un objet d'art de 700 fr. au premier, un objet d'art de 200 fr. au deuxième, un objet d'art de 100 fr. au troisième, offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'État.

Engagements pour cette course, jusqu'au mardi 12 août, à midi, chez M. Guillemot, *1 bis*, rue Castiglione, Paris.

II. PRIX DE LA VILLE DE LONGUÉ, cross country, steeple-chase (officiers et gentlemen riders), 500 fr. offerts par la ville de Longué. — 350 fr. au premier, 150 fr. au second, pour chevaux d'armes, hacks et hunters de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas couru depuis le 1er janvier 1890 dans d'autres courses (plates ou à obstacles), que celles réservées aux hacks et hunters, ou dans des steeple-chases militaires conformes au règlement de la Société des Steeple-Chases de France, et montés par des officiers ou des gentlemen.

Entrée 25 fr. au premier après que le troisième aura retiré la sienne.

Tenue militaire ou habit rouge.

III. PRIX DES SOUSCRIPTEURS, steeple-chase militaire (3e série), sous-officiers, un objet d'art de 350 fr. au premier, un objet d'art de 100 fr. au deuxième, un souvenir au troisième, offerts par la Société des courses de Longué, pour sous-officiers en activité de service, montant leurs propres chevaux d'armes, inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'État.

Engagements pour ces deux dernières courses jusqu'au mardi 12 août, à midi, chez M. Proust, 23, rue de Bordeaux, à Saumur.

*Conditions d'entrée pour les non sociétaires*

1. Dans l'enceinte réservée à la tribune et au pesage, 10 fr.

2. Dans l'intérieur de l'hippodrome : voitures à quatre roues avec quatre personnes, 5 fr.; voitures à deux roues avec quatre personnes, 2 fr. 50 ; piétons, 25 centimes.

### OUVERTURE DE LA CHASSE

Il est probable que par suite des pluies continuelles et du retard dans les couvées de perdreaux qui en a été la conséquence, le préfet d'Indre-et-Loire reculerait, dans l'intérêt de la conservation du gibier, l'ouverture de la chasse et la reporterait au 7 septembre au lieu du 31 août.

### L'ÉLECTION DE SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL

Nous lisions dans le *Journal d'Indre-et-Loire* de vendredi :

« Il nous revient de toutes parts l'assurance que les élections de Saint-Nicolas-de-Bourgueil sont dans la meilleure voie ; à une belle majorité le succès des conservateurs est assuré, tellement assuré que nos adversaires n'oseront probablement pas engager la lutte contre le très estimable et très estimé M. Jamet.

» Voilà une élection qui sera, pour M. le préfet, un gentil coup d'essai ; nous lui en promettons d'autres dans le même genre ; révoquer est facile, faire marcher le suffrage universel est plus malaisé ; M. Gentil ne tardera pas à le savoir. Les électeurs de Touraine

---

38 **Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

# LE CHARLATAN

PAR ÉLIE BERTHET

Robillard prit un pas des plus accélérés qui, sur ce terrain en pente, ne laissait pas que d'être fatigant, mais le maudit Anglais suivait avec facilité ; au bout d'un moment, Robillard perdit patience et s'arrêta court.

— Voyons, dit-il, vous avez quelque chose à me demander ; ne finassons pas... Que me voulez-vous ?

— J'aime mieux ça, répliqua Jobson avec un sourire malin ; comme vous, je ne tiens pas à perdre du temps... Vous allez sans doute à la Forge-du-Saut ?

— Peut-être... et quand cela serait ?

— En ce cas, je vous demanderais la permission de continuer à vous accompagner, et, chemin faisant, vous me donneriez quelques indications sur ce fameux Eusèbe Blanchet, que je flaire dans le voisinage.

— Votre flair pourrait vous tromper.

— Vous croyez !... Ne m'avez-vous pas dit que, si vous ne connaissiez pas « l'oiseau », du moins vous connaissiez le « nid » ?

— L'ai-je dit ? Et, ne me suis-je pas trompé moi-même ?... D'ailleurs, je dois demander permission à mon maître sur ce point, et, au milieu de ces allées et venues, je n'ai pas trouvé encore l'occasion de le consulter.. Patience donc !... et bonjour !

Il se remit en marche. L'Anglais fit de même et reprit :

— Qu'avez-vous besoin de consulter le docteur ? Ecoutez-moi ; vous savez que je suis engagé dans une affaire où je dois gagner mille guinées... J'en donnerais bien cinquante à celui qui me fournirait les moyens de découvrir le « nid de l'oiseau » en question .. Oui, et je payerais sur-le-champ, en bons billets de la banque d'Angleterre.

Il tira de sa poche un portefeuille de cuir, qui paraissait bien garni de banknotes. Robillard haussa les épaules avec insouciance :

— Que diable voulez-vous que je fasse de votre argent ? répliqua-t-il ; mon maître en met en réserve pour moi, vu qu'il attribue à tous ceux qui le servent une part dans ses bénéfices, et je ne lui en demande jamais compte. Il me suffit d'avoir quelques sous dans mon gousset ; j'ai vécu en bohême et je mourrai en bohême.

— Vous êtes, en effet, un drôle de corps ! dit Jobson ; si pourtant j'allais jusqu'à cent guinées ?

Et il frappait du doigt son portefeuille, d'un air tentateur.

— Vous m'offririez vos mille guinées que je ne prononcerais pas un mot sur le sujet en question, sans avoir demandé l'avis du docteur... S'il m'accorde la permission, je répondrai gratis.

L'Anglais rempocha ses bank-notes.

— Ah ! ça, reprit-il, que vous a donc fait ce docteur Jean pour que vous ayez envers lui une confiance si entière, un dévouement si aveugle ?

— Ce qu'il m'a fait ? Allons ! puisque nous devons marcher ensemble pendant quelques moments encore, je vais vous le dire pour passer le temps.

» Jusqu'au jour où j'ai eu le bonheur de le rencontrer, j'ai vécu dans la plus dure dépendance, dans la gêne et les privations. Fils d'un petit bourgeois de Paris, je fus envoyé comme externe dans un lycée où je fis de brillantes études, et ce fut alors que j'obtins ce prix d'honneur dont je suis encore si glorieux. Malheureusement, mes études terminées, je n'étais pas bon à grand'chose. Mon humeur indépendante et vagabonde m'interdisant la carrière de l'enseignement, je débutai dans mille carrières différentes sans pouvoir m'arrêter à aucune. Tour à tour employé, élève en pharmacie, commis de magasin, rédacteur de journaux mort-nés, je ne réussis à rien, parce que je manquais de constance en toutes choses. Une sotte passion, que j'éprouvai pour une indigne créature, acheva de me détourner des professions sédentaires et sérieuses ; si bien qu'un jour, abandonné par la femme que j'avais aimée, repoussé par ma famille, sans amis, sans ressources, je quittai Paris pour aller... où le hasard porterait mes pas.

» Vous ne prendriez aucun intérêt, Monsieur Jobson, à mes nombreuses aventures pendant cette période de ma vie. Ce fut une longue série d'humiliations, de fatigues, d'angoisses cruelles. Rarement je mangeais à ma faim et dormais sous un toit ; je travaillais souvent comme un simple manœuvre et, d'autres fois, je me trouvais dans la nécessité d'aller de ferme en ferme demander un morceau de pain. Cependant, je le dis avec orgueil,

savent ce qu'il veulent ; un préfet peut les tracasser, les vexer peut-être.... Mais les brider, jamais ! »

Voici quel a été le résultat de l'élection municipale complémentaire de dimanche dernier:

Votants, 379 ; M. Anselme Jamet, 280 voix, *élu* ; M. V..., républicain, 82.

M. Jamet a donc obtenu 198 voix de majorité et malgré la manœuvre déloyale des adversaires républicains qui n'ont pas craint de faire imprimer des bulletins au nom de deux propriétaires conservateurs influents, et sans leur assentiment, afin de diviser les voix et d'obtenir un ballottage, comptant sur les abstentions au deuxième tour.

Ces propriétaires se sont empressés de signer une protestation à laquelle ils ont fait donner le plus de publicité possible et ont invité les électeurs à porter leurs voix sur le candidat conservateur M. Jamet, ce qui a été fait.

Dans les récentes révocations, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, c'est bien moins le maire de Saint-Nicolas-de-Bourgueil que l'on a voulu frapper, que le député de Chinon.

Constatons avec plaisir les résultats obtenus:

Aux élections du 9 mars 1890, les adversaires du député de Chinon dans la commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil étaient 179.

Aux élections qui viennent d'avoir lieu, ils ne sont plus qu'au nombre de 82.. .. et encore raccolés avec peine.

La conclusion est facile à tirer.

Décidément ce suffrage universel est d'une fierté insupportable !!!

On sait que M. Jamet, maire de Saint-Nicolas, avait été révoqué pour avoir reçu officiellement l'honorable M. Jules Delahaye, deux fois élu député par l'arrondissement de Chinon.

---

VÉLOCIPÉDISTES ANGEVINS

Le 27 juillet, à Santander (Espagne), ont eu lieu de grandes courses vélocipédiques.

M. Béconnais a gagné le grand prix offert par la Reine. Il est arrivé deuxième à l'Internationale bicycles, deuxième à l'Internationale tricycles.

M. Cottereau est arrivé troisième.

---

LA SARDINE

A propos de la constitution récente de la Société anglaise *Sardine-Union*, un lecteur du *XIXe Siècle* adresse à ce journal la question suivante :

« On demande si le docteur Boyer, propriétaire à Paris, qui figure parmi les membres du Conseil d'administration de la Compagnie pour l'industrie sardinière en France, ne serait pas M. Boyer, *officier de santé*, mais docteur de l'Université de Philadelphie et ami intime de M. de Hérédia.

» Si c'est la même personne, on a lieu de s'étonner que M. Boyer, qui est inspecteur du travail des enfants dans l'industrie à Dijon, puisse être administrateur d'une affaire industrielle.

» Si M. Boyer était envoyé à Nantes en qualité d'inspecteur, aurait-il l'indépendance nécessaire pour faire respecter la loi dans les fabriques de sardines de cette région ?

» UN CURIEUX. »

Sans commentaire.

---

LES ARBRES FRUITIERS ET LE SULFATE DE FER

M. Rigaux, professeur départemental d'agriculture de la Haute-Savoie, décrit ainsi les effets du sulfate de fer sur les arbres fruitiers :

« La mousse des arbres peut être détruite facilement avec une dissolution de sulfate de fer, à 10 0/0 au moins. On lave le tronc et les grosses branches avec une brosse ou un pinceau un peu dur ; les petites branches couvertes de bourgeons à fruits sont traitées au pulvérisateur ou à l'éponge. J'ai opéré au printemps 1889, sur un verger en fort mauvais état, établi en terre argileuse à sous-sol humide (terre à briques); les résultats ont été surprenants : disparition complète de la mousse et végétation vigoureuse des arbres traités.

» J'avais, en outre, semé une poignée de sulfate de fer au pied de chaque arbre. Quelques pyramides atteintes de chlorose ont été guéries par un sulfatage d'été au pulvérisateur, à raison de 3 grammes seulement par litre d'eau. Le traitement du printemps peut être effectué avec une solution très concentrée, soit 50 à 75 kilos par 100 litres d'eau ; par évaporation, le sel en excès se recristallise sur la mousse ou sur les aspérités de l'écorce ; la pluie provoque une nouvelle dissolution, qui complète au besoin l'effet obtenu de prime-abord, ou s'écoule le long du tronc, au pied de l'arbre.

» L'emploi de la chaux n'est pas à comparer à celui du sulfate : les effets en sont infiniment moins énergiques ; de plus, la couleur blanche de l'arbre n'a rien de bien flatteur pour l'œil.

» Conclusion : Passez vos arbres moussus au sulfate de fer, répandez-en une ou deux poignées au pied de chacun d'eux, sauf dans les sols acides ou riches en fer ; vous aurez ainsi un verger propre, garni de sujets à végétation luxuriante et à production intensive.

» Dans les prairies, 300 kilos à l'hectare semés, par un temps humide, détruisent la moussent et favorisent la production herbagère. Si la mousse est trop épaisse, on donne un hersage au préalable

» Dans les sols calcaires et dans les argiles blanches, l'accroissement de production est très remarquable. »

---

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 juillet 1890.

Après les hésitations de ces jours derniers, l'approche de la liquidation et les rachats des vendeurs à découvert donnent un nouveau regain à la rente française. Le 3 0/0 gagne 15 centimes à 92.72. Le 4 1/2 0/0 touche au cours rond de 107.

La spéculation ayant moins visé nos grands établissements de crédit pendant le mois, les cours ne progressent pas, mais en général nous retrouvons la même fermeté. Le Crédit Foncier est maintenu solidement à 1,245. Les obligations foncières et communales ont un marché très soutenu. La Banque de Paris fléchit légèrement à 802, cours momentané dû à des réalisations sans importance. La Banque d'Escompte est à 505 fr. et le Crédit Lyonnais en nouveau progrès à 755. La Société Générale, à 490, affirme de plus en plus sa fermeté. La Société de Dépôts et Comptes courants, vivement demandée, se voit cotée 630.

La Banque Nationale du Brésil est en bonne allure à 608.75.

La Société des Immeubles de Saint-Pétersbourg s'est rendue acquéreur de terrains d'une grande valeur au centre même de Saint-Pétersbourg et y a fait construire des maisons de rapport, des halles et des marchés. Administrée par des personnages dont la capacité et l'honorabilité sont connues, cette Société aura bientôt remboursé l'emprunt qu'elle a fait au Crédit Foncier de Russie. Ses actions de 500, libérées et au porteur, outre un revenu très rémunérateur, auront un amortissement qui en doublera certainement la valeur.

Les actions de l'Hispano-Néerlandaise se cotent de 26.50 à 27. L'exploitation des terrains alluvions le Plinio promettent un sérieux avenir à cette Société.

Les premiers renseignements qui nous arrivent au sujet de l'émission de la Cie Nationale d'Electricité sont d'un excellent augure.

Les Chemins Economiques font 411.50.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le *Moniteur des Tirages officiels*, 7, rue Le Peletier, Paris, publie un article très intéressant sur le marché en général et une étude concernant le pont sur la Manche. Abonnements 4 fr. par an.

---

On parle d'un mariage qui doit se célébrer dans quelques jours.

— La jeune mariée est charmante, mais le mari est terriblement laid. Pauvre fille !

— Pas si à plaindre que ça. La veille du contrat de mariage, il lui a fait cadeau d'un titre de rente de 15,000 francs.

— Vous m'en direz tant ; c'est le *présent* qui fait oublier le *futur*.

---


**Théâtre de Saumur**

*MERCREDI 30 et JEUDI 31 Juillet 1890*

**LE PIED DE MOUTON**

La plus grande féerie à succès, en 3 actes et 16 tableaux, remaniée au goût du jour pour l'Eden-Théâtre de Paris en octobre 1889.


---

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

*Séance du 27 Juillet* 1890.

Versements de 91 déposants (7 nouveaux), 24,586 fr. 50.

Remboursements, 32,994 fr. 18.

*La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.*


**LE MONDE ILLUSTRÉ**

13, quai Voltaire, Paris

*Paraissant le samedi de chaque semaine*

Sommaire du 26 Juillet :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Les manœuvres de l'escadre à Brest et la revue du 14 juillet à Longchamps; L'inauguaation du monument funèbre des internés à Fribourg (Suisse); Les forains au Champ-de-Mars ; Théâtre illustré : *L'Enfant prodigue ;* Fêtes du jubilé royal à Bruxelles ; Sir Richard Wallace ; Le général Brugère. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Les manœuvres navales à Brest : Sortie du *Hoche* du port de Brest ; Remorquage du *Milan*, ayant touché sur le rocher des Fillettes ; Les escadres dans la rade de Brest le 14 juillet. — La revue du 14 juillet sur l'hippodrome de Longchamps. — Le jubilé de S. M. Léopold II, roi des Belges : Le roi Léopold II ; La reine Marie-Henriette ; Le cortège historique à Bruxelles. — M. Richard Wallace. — Le général Brugère. — Suisse : Inauguration du monument élevé à Fribourg. — Théâtre illustré : *L'Enfant prodigue*. — La fête de l'industrie et du commerce au Champ-de-Mars. — Rébus. — Récréations.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

---

**GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE**

DE **A. RIVAUD**

**Chimiste breveté, à SAUMUR**

*Médaillé aux Expositions.*

Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.

Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

---

**ÉPICERIE CENTRALE**

*Rue Saint-Jean, Saumur*

Eau-de-vie blanche pour fruits, préparée avec des alcools extra fins, conservant aux fruits toute la saveur et donnant une liqueur délicieuse.

Marmande.... 1 fr. 50 le litre.
Montpellier... 1 fr. 75 —
Armagnac .... 2 fr. —

*Verre compris.*

**Demandez**

LE PARFAIT GUIGNOLET

2 fr. 40 le litre et 2 fr. 25 par 6 litres.



PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*


---

au milieu de mes misères, je n'ai jamais fait une action vraiment condamnable : j'ai résisté à certains entraînements et si je restais pauvre diable, j'étais trop fier pour devenir coquin.

» Cette vie malheureuse, continua Robillard, ne pouvait durer. Un soir que j'avais voulu forcer la marche pour arriver à je ne sais quel village du Nivernais, je tombai d'inanition au bord de la route. Depuis trois jours, j'avais vécu seulement de quelques pommes de terre crues, que je déterrais dans les champs sur mon passage. J'étais évanoui et j'allai expirer sans doute, quand le docteur Jean, qui voyageait avec ses équipages et son monde, vint à passer. Mû par un sentiment d'humanité, il mit pied à terre, m'examina et n'eut pas de peine à reconnaître que la faim était ma principale maladie. Il me fit avaler quelques gouttes de cordial, et me plaça dans sa voiture, qui me transporta au village voisin.

» Là, il eut pour moi les soins les plus touchants. Une nourriture choisie rendit la force à mon corps, tandis que des paroles encourageantes relevaient mon esprit abattu. Le docteur savait, par des papiers dont j'étais porteur et dont il avait dû prendre connaissance, que je n'étais pas tout à fait un vagabond ordinaire. Aussitôt que je fus en état de comprendre et de raisonner, il me proposa d'entrer à son service. Cette existence errante m'agréait fort ; et d'ailleurs, j'éprouvais pour mon bienfaiteur une affection et une gratitude sans bornes. J'acceptai donc et je devins... ce que je suis.

» Depuis ce temps, mon existence est plus heureuse qu'elle ne l'a jamais été. Je vis dans l'abondance et selon mes goûts. J'ai retrouvé ma gaieté, qui, à vrai dire, ne m'a jamais abandonné d'une manière complète, malgré mes épreuves, et je m'acquitte sans peine de mes fonctions de pître ; je n'ai, pour y réussir, qu'à me rappeler notre argot parisien et les boutades originales des gamins de Paris... Je ne m'occupe ni du présent, ni de l'avenir. Le docteur, comme une Providence visible, veille à tout, prévoit tout, pourvoit à tout. »

Robillard s'était animé en parlant ; l'Anglais, qui l'avait écouté avec attention, dit d'un air pensif :

— Ah ! Monsieur Robillard, si avec cette expérience, si chèrement acquise, vous étiez Anglais, comme vous seriez un bon...

Il n'acheva pas.

— Un bon... quoi ?

— Ce que je suis... un bon marchand de bestiaux, répliqua Jobson.

Pendant cette conversation, on s'était avancé vers la forge, dont on apercevait déjà les toits d'ardoises, tandis que le bruit monotone de la chute de l'Ain commençait à se faire entendre.

Robillard, qui s'était laissé entraîner par ses souvenirs, s'arrêta de nouveau.

— A présent, Monsieur Jobson, reprit-il d'un ton calme mais très ferme, je crois vous avoir témoigné toute la patience et toute la confiance désirables ; séparons-nous donc ; nous reprendrons cette conversation une autre fois.

— Et s'il ne me plaisait pas de renoncer à votre aimable compagnie ?

— Ma compagnie pourrait alors devenir fort désagréable, répliqua Robillard en manœuvrant sa canne avec dextérité.

— Moi, dit Jobson en fermant les poings et en prenant une attitude défensive ; je sais boxer à la mode anglaise.

— Et moi, je sais manier le bâton à la mode française, répliqua le pître en redoublant de moulinets.

Peut-être Jobson n'avait-il pas voulu faire une démonstration sérieuse, car il changea d'attitude et reprit en souriant :

— Un brave garçon ! aussi résolu que fin... Ah ! si nous avions pu nous entendre !... Voyons ! monsieur Robillard, poursuivit-il, ne nous fâchons pas et, puisque vous y tenez, allez à vos affaires.

— A la bonne heure ! Aussi bien un orage se prépare et je crains d'être trempé.

— Oui, le temps se brouille et je vais me hâter de rentrer... Un dernier mot pourtant, ajouta Jobson en baissant la voix ; dans votre affaire, il s'agit d'une amourette, n'est-ce pas ?

— Pardi ! répliqua Robillard, bien qu'il sût à présent la fausseté de cette supposition.

— Voyez-vous çà ! Ce docteur Jean qui a l'air si grave, si... oh ! ces Français !

— Mais, sacrebleu ! on ne fait donc pas l'amour en Angleterre ?

Jobson secoua la main du pître, et, revenant sur ses pas, s'éloigna rapidement.

— Que le diable t'emporte ! grommela Robillard.

*(A suivre.)*

Etudes de Me FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, no 11,

Et de Me LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

# VENTE

SUR LICITATION

*Le* DIMANCHE 3 AOUT 1890, *à midi et demi, en la Mairie de Brain-sur-Allonnes,*

DE LA

## PROPRIÉTÉ
## *De la Varenne*

Sise commune de Brain-sur-Allonnes,

Dépendant de la succession de M. et Mme SEGRIS,

COMPRENANT :

Petit Château au milieu d'un parc ; Ferme, Terres, Prés et Vignes, d'une contenance non garantie de huit hectares vingt-trois ares quatre-vi gt-neuf centiares.

*Mise à prix :* **vingt mille francs**, *ci....* 20,000

*S'adresser, pour les renseignements :*

1o A Me F. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, rue du Temple, no 11 ;

2o A Me LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

*Pour insertion sommaire,*

Saumur, le 29 juillet 1890.

**F. COQUEBERT DE NEUVILLE.**

---

Étude de Me GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

# A VENDRE

**A l'amiable**

Pour entrer en jouissance le 1er novembre 1890,

## UNE PROPRIÉTÉ

*Située à Bonneveau, commune de Brain-sur-Allonnes,*

COMPRENANT :

1° MAISON d'habitation, vastes servitudes, cour, jardin renfermé de murs, traversé par le ruisseau de la fontaine Saint-Maurille, allée conduisant à la grande route de Saumur à Bourgueil, et terre dans le tenant, contenant environ deux hectares cinquante ares ;

2° Un Pré, au bourg de Brain, contenant environ vingt-cinq ares cinquante centiares;

3° Un Pré en grande île, contenant un hectare dix-sept ares;

4° Un Pré, situé dans les Prés-Bonnard, contenant un hectare soixante-quatorze ares soixante-sept centiares.

5° Et plusieurs morceaux de Vigne, dans les Arthuis, contenant ensemble un hectare treize ares.

Pour traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, et, pour tous renseignements, à Me GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

---

## CAVE A LOUER

*Rue Haute-Saint-Pierre*, 27.

S'adresser place Saint-Pierre, 2.

---

*A Vendre ou à Louer*

## MAISON

**Avec Jardin**

*Place du quai Saint-Nicolas.*

S'adresser à Me BRAC, notaire.

---

Étude de Me JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE MOBILIÈRE

Par suite de changement de domicile

Le VENDREDI 1er août 1890, à 1 heure du soir, dans une maison à Saumur, rue de la Visitation, no 75.

*Il sera vendu :*

Bois de lits, buffets, commode, tables, chaises, lits en fer, couettes, matelas, traversins, oreillers, couvertures, linge de toute sorte, marmites en cuivre, batterie de cuisine, vaisselle, 200 bouteilles de vin blanc, sirops, liqueurs, bouteilles vides et autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

---

Étude de Me JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

# VENTE

**Aux enchères publiques**

DE

## MARCHANDISES NEUVES
**& d'occasion**

*Par suite de cessation de commerce.*

Les SAMEDI 2, LUNDI 4, MARDI 5 août 1890, à 1 heure du soir, et samedis suivants, s'il y a lieu, à Saumur, Grand'Rue, no 5, dans une maison occupée par M. VASSEUR, carrossier,

*Il sera vendu :*

Charrettes anglaises, calèches, victoria, phaétons, breack, tilburys, voitures d'enfant, harnais, colliers, brides, sellettes, dossières, traits, lanternes, fouets, bouclerie, cuirs, tapis, drap et une grande quantité d'articles de bourrellerie et de carrosserie.

Au comptant, plus 10 0/0.

---

## A VENDRE FOIN
**première et deuxième** qualité, et secondes COUPES de FOIN et SAINFOIN sur pied.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (594)

---

**A AFFERMER**

POUR LE MOIS DE MARS 1891

## La FERME de la MOUCHE

*Située commune de Cizay, canton de Montreuil-Bellay.*

Contenance : 30 hectares.

S'adresser au bureau du journal.

---

## A LOUER
de suite, pour cause de départ,

**Belle Maison bourgeoise,**

rue Nationale, no 7, *Cour, Jardins, Ecurie*, sortie quai du Gaz, *Eau de Loire et Gaz*. Pour la location, s'adresser à la maison.

---

## UN MÉNAGE
demande place, *Cocher, Jardinier* ou *Vigneron*, la femme, *Cuisinière, Femme de ménage* ou de *basse-cour*.

S'adresser au bureau du journal.

---

*A Louer présentement*

**APPARTEMENTS**

**FRAICHEMENT DÉCORÉS**

*Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, no 27.*

S'adresser à M. LEROY, à côté, no 29. (434)

---

## AMEUBLEMENTS

**En tous genres**

# H. Hardy

*Fabricant à la Croix-Verte.*

Spécialité de salles à manger et de chambres à coucher, vieux chêne sculpté et noyer ciré, de styles gothique, Louis XIII, Henri II.

Grand choix de meubles de salon, bureaux, bibliothèques, porte-chapeaux, coffres à bois, écrans, guéridons, glaces.

Chaises paille de couleur, cannées et cuir de Cordoue, sièges en bois courbé (*fortes remises sur les prix du tarif*).

Tous ces meubles sont garantis sur facture et à des prix défiant toute concurrence.

Découpage et travaux de sculpture à façon pour MM. les Entrepreneurs et Amateurs de la ville.

---

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE

**LIEBIG**

PRÉCIEUX POUR MÉNAGES

*Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales*

Hors concours depuis 1885

SE MÉFIER DES IMITATIONS

*Exiger la signat. du Bon J. v. LIEBIG en encre bleue sur l'étiquette.*

Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

---

PILULES

# BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que **flatuosités, ballonnement** du **ventre** et **assoupissements** après le repas, **échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation** de la **bile** et de **glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions** de la **peau**, etc., etc.

Les **PILULES BEECHAM** *PURIFIENT* le *SANG* et en *REGULARISENT LE COURS.*

A ce titre elles se recommandent surtout à *l'USAGE des DAMES.* La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOITES.

**Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre).**

**Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.**

**Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES :**

*Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées :*

**62, Avenue des Champs-Elysées, 62**

*et Pharmacie* **HOGG**, 2 *rue Castiglione*, PARIS

*Détail dans toutes les Pharmacies.*

Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE.

---

## IMPRIMERIE
à céder dans une ville manufacturière du centre de la France. Typographie, lithographie, reliure. Journal bi-hebdomadaire. S'adresser à l'agence Havas, 8, place de la Bourse, aux initiales M. H. C.

---

# Épicerie Parisienne

*RUE d'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38*

## IMBERT ET FILS

**HUILE D'OLIVE DE NICE**

Qualité extra, le demi kilog. 1 fr. 20 ; — par 5 kilos, 1 fr. 10, et au-dessus de 20 kilos, 1 fr.

VINAIGRE D'ORLÉANS, pur vin, le litre, 0,70 ; — très vieux, 0,80.

EAU-DE-VIE BLANCHE, pour fruits, le litre, 1 fr. 50 et 2 fr.

KIRSCH et MARC de BOURGOGNE, 2 fr. et 2 fr. 50.

---

# LEON FRESCO

## CHIRURGIEN-DENTISTE

68, *Quai de Limoges*

**SAUMUR**

## Prix Modérés

---

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison **G. FISCHER**, fondée en 1846,

PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

# PILLET-BERSOULLÉ, Sr

*Accordeur-Égaliseur de la Maison* PLEYEL, *fournisseur de l'Ecole de cavalerie.*

**Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.**

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

**600** Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1re qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

---

# PHARMACIE A. CLOSIER

*No 19, rue Dacier* (PLACE SAINT-PIERRE), *en face la Caisse d'Épargne*

**SAUMUR**

*Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.*

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — *Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.*

**CABINET D'APPLICATION**

On trouve, à la **Pharmacie**, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

---

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

---

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JUILLET

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FONDS | | VALEURS FRANÇAISES | | Nord | 1820 — | OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER | | VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS) | |
| 3 0/0 | 92 67 | ACTIONS | | Orléans | 1470 — | Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 | 385 75 | Compagnie parisienne du Gaz | 524 — |
| 3 0/0 amortissable | 94 80 | Banque de France | 4150 — | Ouest | 1002 50 | — comm. 1879 3 0/0 r. à 500 | 470 — | Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 | 395 — |
| 4 1/2 1883 | 107 05 | Banque d'Escompte | 506 25 | Compagnie parisienne du Gaz | 1386 25 | — fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 | 469 — | Panama 6 0/0 1re série remb. à 1,000 | 34 75 |
| EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) | | Comptoir national d'Escompte | 620 — | Transatlantique | 620 — | — comm. 1880 3 0/0 r. à 500 | 467 — | — 6 0/0 2e série — — | 33 — |
| Oblig. 1855-60 3 0/0 | 546 — | Crédit Foncier | 1248 75 | Canal de Panama | 41 50 | — fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 | 418 — | — obligations à lots | 107 50 |
| — 1865 4 0/0 | 541 — | Crédit Industriel et Commercial | 640 — | — Suez | 2325 — | — fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 | 462 50 | Suez 5 0/0 remboursable à 500 | 610 — |
| — 1869 3 0/0 | 421 50 | Crédit Lyonnais | 753 75 | VALEURS ÉTRANGÈRES | | CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) | | FONDS ÉTRANGERS | |
| — 1871 3 0/0 | 406 — | Crédit Mobilier | 430 — | Autrichien 4 0/0 or | 95 90 | Est 3 0/0 anc. r. à 500 | 431 50 | Emprunt russe 1862 5 0/0 | — — |
| — 1875 4 0/0 | 540 — | Dépôts et Comptes courants | 600 — | Dette d'Egypte 6 0/0 | 489 50 | P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 | 435 — | — 1889 4 0/0 | 98 50 |
| — 1876 4 0/0 | 535 — | Société Générale | 490 — | Extérieur 4 0/0 | 77 — | Midi 3 0/0 ancien r. à 500 | 436 25 | Consolidés 4 0/0 1re série | 97 40 |
| — 1886 3 0/0 | 407 — | Est | 870 — | Hongrie 4 0/0 or | 88 90 | Nord 3 0/0 r. à 500 | 444 75 | — — 2e — | — — |
| Bons de liquidation | 531 — | Paris-Lyon-Méditerranée | 1433 75 | Italie 5 0/0 | 93 75 | Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 | 437 — | VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.) | |
| | | Midi | 1262 50 | Portugal 4 1/2 1888 | 479 50 | Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 | 436 50 | Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 | 514 50 |

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

*Hôtel-de-Ville de Saumur* 1890

LE MAIRE,

*Certifié par l'imprimeur soussigné,*